

Contrat de licence du logiciel Clé pour la CBE

Veillez s.v.p. lire attentivement le contrat de licence suivant avant l'installation du produit. En installant le produit vous acceptez automatiquement les conditions stipulées dans le contrat de concession de licence.

I. Objet de la licence

La maison d'édition E. Grünbeck concède à l'utilisateur final une licence non exclusive et non cessible pour l'utilisation du logiciel concernant la "Clé pour la CBE" / "Key to the EPC" / "Schlüssel zum EPÜ" et qui est livré au client avec un numéro de série.

II. Etendue de licence

1. La maison d'édition E. Grünbeck se réserve tous les droits, en particulier ceux du droit d'auteur sur le logiciel. De plus le logiciel fait partie du Know How de la maison d'édition E. Grünbeck et est à protéger des tiers non autorisés.
2. Le client a le droit d'installer le programme uniquement pour son usage personnel et au maximum cinq fois, par exemple sur son lieu de travail, sur un ordinateur portable ou à son domicile, cependant ces installations ne doivent pas être utilisées simultanément. Des copies du logiciel autre que de sauvegarde sont interdites.
3. Il est permis d'imprimer des extraits du livre électronique uniquement pour un usage personnel.

III. Garantie

La maison d'édition E. Grünbeck vous informe également qu'une absence totale de défauts ne peut être atteinte. La garantie est de 6 mois à partir de l'acquisition du programme, pendant laquelle de logiciel défectueux sera remplacé ou réparé sous la condition que le client renvoie le CD-Rom à la maison d'édition E. Grünbeck. Un remboursement ou une réduction du prix est accordée au client seulement dans le cas où une livraison de remplacement n'est pas possible ou une réparation d'un défaut ne peut pas être obtenue. Toute autre garantie est exclue.

IV. Limitation de la responsabilité

Toute responsabilité de la part de la maison d'édition E. Grünbeck est exclue à l'exception d'un dommage qui serait causé intentionnellement ou par négligence grossière. De plus une responsabilité peut survenir du fait de la loi concernant la responsabilité du produit.

V. Autres conditions

Ce contrat est soumis au droit allemand. La juridiction compétente et exclusive pour tous les litiges en rapport avec le contrat de concession de licence est Munich en Allemagne.

L'éventuelle nullité d'une des dispositions du contrat de concession de licence n'affecte pas la validité des autres dispositions.
Toute cession des droits de ce contrat par le client est exclue.